

CONSEILLER(ERE) EN CREATION TRANSMISSION REPRISE

1. LA MISSION :

- La fonction consiste à gérer l'ensemble des outils concourant à la Création Transmission Reprise.
- Plus globalement, conseiller et accompagner tout créateur, repreneur ou chef d'entreprise ayant un projet de création, cession.

2. LES ACTIVITES

- Accueillir et accompagner les porteurs de projet de manière collective et individuelle.
- Apporter aux créateurs, repreneurs un appui à la réalisation de dossiers de type business plan.
- Réaliser le traitement des dossiers de demande d'aide à la création d'entreprise (NACRE).
- Réaliser le montage de dossiers des porteurs de projet présentés en comité d'agrément de la plateforme d'octroi de prêts d'honneur INITIATIVE LOT.
- Participer à la gestion et au suivi administratif du dispositif NACRE.
- Participer à la gestion administrative des actions collectives (FEDER, FSE...).
- Monter des dossiers d'aides au financement de projets.
- Sensibiliser et accompagner à la transmission.
- Réaliser des diagnostics.
- Entretenir une polyvalence avec les autres animateurs.
- Promouvoir les services (marchands) de la CCI et de ses organismes associés.

3. LES INTERFACES

3.1-Les relations hiérarchiques

Dépend hiérarchiquement du Directeur Général

3.2-Les échanges internes

- Equipe de conseillers(ères) d'entreprises, et des Chargés(es) de Formalités,
- Administration, finances, comptabilité, moyens généraux.
- Equipe formation.
- Outil de gestion de la relation client.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot

107 quai Eugène Cavaignac – CS 10079 – 46002 Cahors Cédex 9 - T 05 65 20 35 01

www.lot.cci.fr – www.facebook.com/CCILOT - www.linkedin.com/company/cci-du-lot - twitter.com/ccilot

Siret 18460001300017 – APE 9411Z – TVA FROF184600013

4. LE PROFIL & LES COMPETENCES

- Bac +4/5 (finances, économie, gestion, commerce, juridique, fiscalité) et/ou expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une activité de contact et de conseil auprès des entreprises (vision à 360 ° de l'entreprise).
- Compétences techniques en matière de finances, économie, gestion, juridique, fiscalité.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de discrétion.
- Connaissance des dispositifs d'aide à la création (FEDER, NACRE, PIL).
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Méthodique, rigoureux et sens de l'organisation.
- Qualité d'accueil et d'écoute indispensable.
- Sens du conseil.

5. LES CONDITIONS D'EMPLOI :

- Nature du contrat : CDD de 12 mois pouvant déboucher sur un CDI.
- Conseiller(ère) d'entreprises II.
- Statut : cadre
- Lieu principal de l'activité professionnelle : Cahors, déplacements dans le département du Lot et plus rarement en Région Occitanie.
- Filière / famille : appui & développement des entreprises et territoires / information et conseil.
- Date souhaitée de prise de fonction : dès que possible.

CONTACT :

- Monsieur Dominique CAROL, Directeur Général
- @ : assist.dir@lot.cci.fr
- Tél. 05 65 20 35 48

Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot

107 quai Eugène Cavaignac – CS 10079 – 46002 Cahors Cédex 9 - T 05 65 20 35 01

www.lot.cci.fr – www.facebook.com/CCILOT - www.linkedin.com/company/cci-du-lot - twitter.com/ccilot

Siret 18460001300017 – APE 9411Z – TVA FROF184600013